

**Procès-verbal non approuvé du conseil d'établissement du 28 janvier 2021**

**Nombre de présents : 23**

Mme Negrel

M. Cormier

M. Bertrand

M. Couffignal

M. Callais

Mme Elmerich

M. Tison

Mme Korchi

Mme Tedeschi

M. Perrissinotto

M. Aires De Sousa

Mme Marcelino

Mme Martins Oliveira

M. Labourdette

Mme Silveira

M. Goater

M. El Yagoubi

Mme Theiller

M. Junoy

M. Chauvel

Mme Lefebvre

Mme Ribeiro

M. Benlhacen

21 votants

Mme La Provisseure ouvre la séance à 17h30.

M. Tison remercie la présence des membres du conseil, particulièrement en cette soirée de vacances.

**Adoption de l'ordre du jour:**

Adopté à l'unanimité

Le GPE souhaite faire une déclaration liminaire:

“Le GPE et l'Association des anciens élèves du LFCL souhaitent s'exprimer au nom des familles qu'ils représentent, et manifester leur désaccord quant au budget présenté.

Nous pensons qu'il était nécessaire d'effectuer un rééquilibrage et ne pouvons malheureusement que constater la situation financière inquiétante du LFCL, nous estimons cependant que celle-ci est le résultat d'une gestion inappropriée.

Différentes directions se sont succédées avec des visions à court terme et nous déplorons que les responsables de cette situation ne soient pas présents afin de rendre des comptes.

Nous apprécions qu'il y ait eu la création d'un groupe de travail sur les questions financières, nous déplorons cependant de ne pas avoir été suffisamment écoutés.

Nous demandons de prolonger les missions de ce groupe afin de travailler les options qui ont été écartées. Nous pensons qu'il est essentiel de travailler à long terme plutôt que de réagir face aux crises en ayant systématiquement recours à la solution de facilité : l'augmentation des frais de scolarité.

Nous souhaiterions que ce groupe de travail puisse aujourd'hui se concentrer sur la maîtrise, voire la diminution des coûts.

Nous avons la conviction que sans cela le LFCL sera confronté à une hémorragie certaine et verra de nombreuses familles s'en aller.”

M. Goater s'associe à cette déclaration.

Mme Marcelino et M. Perissinotto rejoignent la séance à 17h37

## 1- Validation des PV du 6/10 et du 10/11

Adoptés à l'unanimité

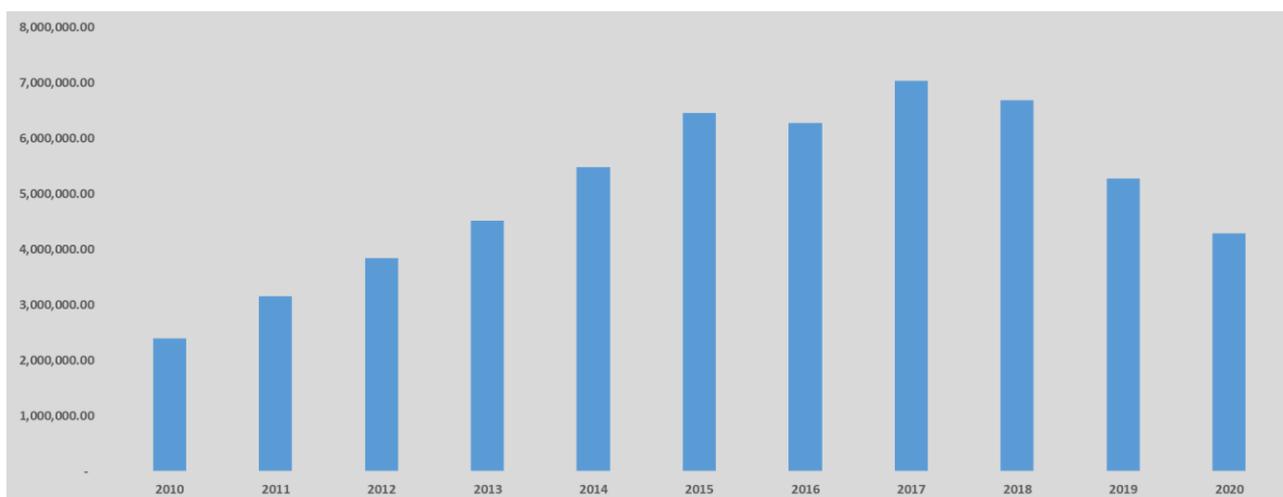
## 2- Compte financier 2020

M. Cormier effectue la présentation du compte financier 2020 dont la note détaillée est jointe à ce PV.

**M. Grueau** (représentant des parents d'élèves) : Pourquoi ne présenter l'exercice que depuis l'année 2016 ? Il serait intéressant de remonter une décennie complète en arrière afin qu'apparaisse la levée de fonds organisée en 2013.

**M. Cormier** répond que ces chiffres sont présentés dans la continuité de son prédécesseur et indique que des recherches peuvent être faites pour remonter sur une période de 10 ans.

**Ces recherches (post conseil d'établissement) montrent l'évolution suivante du fonds de roulement sur les dix dernières années :**



**La conclusion à en tirer est que l'établissement a bien anticipé une partie des coûts à venir pour le projet immobilier mais qu'à compter de 2016 (exception faite de 2017), la part des dépenses de fonctionnement a non seulement empêché la poursuite de cette provision mais s'est même traduite par une consommation du fonds de roulement en dehors du financement des travaux. C'est donc bien l'année 2016 qui est l'année charnière à partir de laquelle on constate que les augmentations de tarifs ne couvrent plus le besoin de financement de l'établissement.**

**M. Benlahcen:** Autour de 2011-2015 il y a eu une augmentation très forte des frais de scolarité qui a généré la colère des parents. M. Faure avait parlé d'un projet immobilier modeste à financer sur fonds propres (fonds de roulement) / projet immobilier a minima.

**M. Benlahcen :** en dehors du don de 10.000 €, à quoi correspondent les 4000 euros?

**M. Cormier** : Il s'agit d'un don de Pares Advogados pour 1100 e (voyage 2019 CM1 Aspet) et d'un don du FSE pour 3528 € (à destination du primaire)

|  |
|--|
| Adopté - Pour : 10 - Contre : 6 - Abstention 5 |
|--|

**M. Couffignal**, au nom des personnels enseignants, souhaite faire une déclaration :

“Le règlement financier de l'année à venir et qu'il va nous être demandé d'approuver ci-après, a été préparé entre autres lors de réunions dont l'objectif était de réfléchir à l'avenir de notre Lycée, à la manière de retrouver un équilibre comptable et un financement des travaux à venir, puisque cela fait maintenant plusieurs années que les comptes sont dans le rouge.

Nous tenions à exprimer formellement notre profond désaccord avec certaines des propositions d'économies possibles qui ont été évoquées à plusieurs reprises ces derniers temps, oralement comme par écrit. À savoir :

Premièrement de proposer la renégociation des grilles salariales des personnels en contrats de droit local ;

Ensuite de remettre en question la gratuité des frais de scolarité pour l'ensemble des collègues ou futurs collègues recrutés localement ;

Enfin, le fait de préciser que cette dernière proposition ne concernerait pas les enseignants. Faut-il préciser qu'il s'agirait dès lors d'une mesure qui impacterait les collègues dont les rémunérations sont les plus basses. Nous parlons donc des collègues qui nous répondent au téléphone et nous accueillent, balayent les cours et nettoient nos toilettes, nous servent à manger et débarrassent nos tables, tiennent nos comptes et sécurisent nos réseaux informatiques, veillent sur la vie et la bonne entente scolaire, soignent nos élèves, recyclent et fabriquent des meubles, habillent, protègent et chouchoutent nos élèves de maternelle....

Ce message, entendu ou lu par beaucoup d'employés du Lycée qui sont également parents, est profondément choquant et heurtant.

D'autant plus que nous sommes membres d'un lycée français de l'AEFE en gestion directe, à savoir d'un établissement scolaire censé garantir les valeurs de l'école républicaine : mixité, égalité, tolérance, solidarité.

Les membres de la Communauté scolaire que nous sommes tous ici devrions être fiers de cet héritage et défendre la nécessité de mixité sociale pour la construction et l'épanouissement de nos élèves, au lieu de vouloir la mettre à mal.

Enfin et pour finir, en quoi les travailleurs -ou futurs travailleurs- du lycée devrions-nous payer les choix stratégiques et leur mise en œuvre hasardeuse pris en haut lieu ces dernières années ?

Évoquer cette possibilité signifie ignorer le fait que nous subissons déjà à bien des égards ces choix, puisque la politique de hausse systématique des effectifs a eu et a de multiples et fâcheuses conséquences sur l'ensemble de la communauté scolaire : depuis 17 mois déjà, alors que n'ont pas encore débuté les travaux, nous évoluons dans des conditions de travail plus que difficiles.”

### 3- Tarifs 2021-22

L'objectif de l'augmentation proposée est double: Retrouver un équilibre financier de la structure + trouver le financement complémentaire pour le projet immobilier.

Nous avons, face aux difficultés financières de l'établissement, sollicité l'aide de l'agence qui a annoncé un plan de soutien par la voix du Directeur lors de la dernière réunion du groupe de travail sur le projet immobilier. L'agence a mis en place un plan de soutien exceptionnel de 4.9 millions d'euros sur deux ans à l'établissement. Ce plan dispose de 1.4 millions d'avance de trésorerie et de 3.5 millions de participation directe, soit par exonération de PRR, soit par subvention. Les 1.4 millions d'avance de trésorerie devront être remboursés par l'établissement à partir de 2023 via la PRR.

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Exonération PRR 2021           | 1 500 000        |
| Subvention exceptionnelle 2021 | 1 600 000        |
| Subvention sécurité 2021       | 300 000          |
| Exonération PRR 2022           | 1 500 000        |
| <b>Total</b>                   | <b>4 900 000</b> |

Toutefois, en complément de ce plan, l'effort demandé à l'établissement est important. La trajectoire est lissée sur plusieurs années pour limiter le plus possible cet effort. Cela implique une augmentation des frais de scolarité sur plusieurs années comme suivant :

|                    | 2020-21    | 2021-22    | 2022-23    | 2023-24    | 2024-25    | 2025-26    |
|--------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Augmentation       |            | 6,00%      | 6,00%      | 6,00%      | 5,50%      | 5,00%      |
| <b>Maternelle</b>  | 4 230,00 € | 4 483,80 € | 4 752,83 € | 5 038,00 € | 5 315,09 € | 5 580,84 € |
| <b>Elementaire</b> | 4 230,00 € | 4 483,80 € | 4 752,83 € | 5 038,00 € | 5 315,09 € | 5 580,84 € |
| <b>Collège</b>     | 4 445,00 € | 4 711,70 € | 4 994,40 € | 5 294,07 € | 5 585,24 € | 5 864,50 € |
| <b>Lycée</b>       | 5 350,00 € | 5 671,00 € | 6 011,26 € | 6 371,94 € | 6 722,39 € | 7 058,51 € |

Des augmentations complémentaires sont également à prévoir (DPI, droits de scolarité, restauration, études, garderie, caisse de solidarité).

**M. Goater** : Nous avons évoqué la possibilité d'augmenter les FDS sur les familles tiers, pourquoi cette proposition n'a pas été pas accueillie?

**M. Cormier** répond qu'une simulation a effectivement été faite proposant une augmentation pour les tiers de 30% et réduisant ainsi à 5.5% l'augmentation pour les autres familles. Toutefois cette augmentation considérable au détriment des tiers exposerait l'établissement à un départ de ces familles alors que les frais de scolarité sont déjà plus importants pour elles et qu'une augmentation à 6% se traduit par une contribution supérieure en valeur absolue. Par ailleurs, après recherche, il s'avère que seules 10% des employeurs de ces familles prennent en charge les frais de scolarité des enfants scolarisés. En conséquence de quoi, le risque est fort d'une déscolarisation pour les 90% restants.

**Mme Negrel**: Accueillir ces familles fait partie de nos missions. Nous préférons que l'augmentation soit égale pour toutes les familles.

**M. Benlahcen** : Je ne suis pas sûr que le bénéfice financier aurait été très élevé. Peut-on faire la distinction avec les enfants déjà dans le réseau ?

**M. Cormier** : Je ne crois pas qu'il faille se lancer dans ce type de dispositif qui est toujours discriminant. J'ai bien conscience que 6% représente un effort important, mais la part d'aide de l'agence est considérable et cela doit être salué car les augmentations auraient pu être encore plus lourdes sans cette participation. Il est donc normal que l'établissement participe à cet effort. Par ailleurs, je voudrais rappeler que l'ensemble des EGD ont un taux d'augmentation de 3 à 4%/an. Cette augmentation à 6% est une forme de rééquilibrage liée à la nécessité d'intégrer dans nos coûts, les charges immobilières dont nous sommes dispensés depuis de nombreuses années. Et c'est aussi une opération de rattrapage, de mise à jour du fonctionnement courant de l'établissement au regard de ces charges de fonctionnement réelles et notamment de rémunérations.

**M. Grueau** : une étude a-t-elle été réalisée sur les possibilités de départ des familles et de diminution des inscriptions ?

**Mme Negrel** répond que nous n'avons évidemment pas pu faire de sondage. Nous avons prévu de communiquer dans les prochains jours les nouveaux tarifs et d'engager notre campagne de sondage de positionnement des familles pour l'année prochaine. Ensuite, nous lancerons la campagne d'inscriptions. Nous avons eu en réalité une augmentation de la demande d'inscription, et ce depuis 5 ans (entre 650 et 730 élèves). Il ne s'agit pas pour nous de tout espérer des familles qui arriveraient et de délaisser les familles déjà inscrites dans l'établissement. Nous avons dû refuser 250 demandes cette année. Concernant l'enseignement supérieur portugais, nous avons demandé la suppression des quotas pour l'entrée dans le système supérieur portugais. Ce n'est pas un problème avec la reconnaissance du nouveau baccalauréat mais bien un problème lié à la crise sanitaire.

**M. Cormier**: sur la question des aides, et pour avoir contacté le service des bourses du consulat l'impact serait sans effet sur les familles boursières, dans la limite du plafond accordé par l'Agence.. Par ailleurs, si effectivement, on devait constater une diminution de nos effectifs alors il faudrait ajuster le taux d'encadrement par rapport au nombre d'élèves.

**M. Benlahcen** confirme l'information concernant les bourses scolaires. Une autre information intéressante à noter est que la population française au Portugal a diminué (cela se voit également à l'étranger). Une tendance au retour des français expatriés à l'étranger se dessine.

**M. Callais**: tous les personnels concernés veilleront à ce que l'avantage familial augmente en fonction des frais de scolarité.

**M. Bertrand**: cela tarde à arriver en général.

**Mme Tedeschi**: Les bourses, il s'agit d'une enveloppe contrainte?

**M. Benlahcen**: C'est une enveloppe attribuée en fonction des besoins.

**Mme Tedeschi**: nous sommes contre ces projections. Non seulement 6% sur les prochaines années et sans baisse réelle en perspective. Est-ce que c'est normal que ce soit uniquement un effort demandé aux familles? Nous allons perdre de nombreuses familles. Attention quand vous

allez mettre votre programme de réinscription: avec des frais pareils, les gens vont trouver d'autres solutions. Les chiffres de ce sondage risquent de ne pas être justes.

Je souhaiterais réellement que nous poursuivions le groupe de travail pour trouver d'autres pistes. Il va y avoir un projet à penser pour le secondaire. Nous savons qu'il peut y avoir sur le projet immobilier actuel de nombreuses surprises.

**Mme Elmerich** précise le fait qu'ils sont représentants des enseignants du premier degré. La lettre qui a été lue n'a pas été au nom d'un syndicat mais en notre nom incluant également les collègues du secondaire.

**M. Couffignal** déplore également qu'il y ait eu depuis de nombreuses années la suppression des postes de résidents dont nous payons les conséquences actuellement.

**M. Cormier** indique que M. Le directeur de l'AEFE a indiqué lors de la réunion du 16 janvier qu'il n'était pas envisagé pour les années qui viennent de revoir la répartition des résidents dans l'établissement. Il se dit aussi favorable à la poursuite des échanges dans le groupe de travail sur le sujet immobilier.

**M. Goater** : Cela va être extrêmement difficile si aucun effort n'est fait du côté des coûts. L'évolution du GVT semble être un levier pour ces efforts financiers.

**M. Cormier** répond que 72% des dépenses c'est la masse salariale. M. Cormier est d'accord sur le fait que l'établissement doit repenser sa stratégie de recrutement. Mais cela n'aura un effet qu'à moyen terme. Il existe donc des leviers. Mais évidemment avant d'avoir un impact significatif, cela va prendre plusieurs années. Parmi les autres leviers : renégocier des contrats, faire baisser des coûts, améliorer notre politique d'achat public. Nous savons que nous devons être exemplaires vis-à-vis des augmentations que nous demandons aux familles. L'établissement prendra donc sa part dans la mesure de ses capacités.

**M. Tison** encourage les membres du conseil d'établissement à continuer le travail déjà engagé face à des problèmes de taille. Il serait bien d'explorer des alternatives aux augmentations proposées, surtout en cette période de crise économique qui a déjà des retombées sociales. **L'ambassade s'abstiendra sur le vote.** Cela soulignera d'une part l'importance de l'effort financier de l'AEFE dans le projet et d'autre part l'effort important demandé aux familles.

**M. Chauvel:** la gestion de ce projet en amont est catastrophique : oublier une ligne d'aléas de travaux, la méconnaissance du système fiscal portugais, beaucoup d'autres choses, je pense qu'on devrait insister sur cette gestion en amont incroyable. Montage du projet par les bureaux de l'AEFE incroyable. Je ne veux pas parler d'incompétence...

**Mme Negrel:** l'augmentation des coûts de la construction a été une donnée qui a contribué à cette situation. Il y a eu également des imprévus. M. Cormier a été vigilant pour projeter de la manière la plus précise possible le projet immobilier. Nous travaillons d'ailleurs encore à la réduction du coût global du projet.

**Mme Korchi** : j'ai rarement vu autant d'aléas sur un projet immobilier. Je ne comprends pas pourquoi certains pays ont reçu de France Trésor des crédits importants tandis que nous devons

nous contenter d'un million. Pourquoi les parents doivent-ils encore payer les frais de ce projet. Les efforts de la part des parents sont importants, nous sommes en train de parler de scolarité des enfants. Une famille hier m'a confié être dans l'établissement depuis 58 ans (3 générations) et souhaite quitter l'établissement en voyant les nouveaux tarifs. En quelques années pour les familles, il faudra s'acquitter de milliers d'euros en plus, cela n'est pas acceptable.

Qu'en est-il du rayonnement de la France qui va demander en pleine crise pandémique aux parents de payer plus ? C'est à l'AEFE d'aider plus. C'est grâce aux familles portugaises qui ont financé l'établissement pendant des années que j'ai pu inscrire mes enfants dans l'établissement.

**Mme Negrel** : c'est aussi un principe de réalité, on réajuste par rapport aux coûts de fonctionnement de l'établissement. Évolution des tarifs = coût réel de fonctionnement de la structure et projet immobilier. Ce n'est pas seulement le projet immobilier. Maintenant, nous sommes confrontés à la réalité. C'est une épreuve de vérité : est-ce que les familles nous font oui ou non confiance ? Nous avons une réelle volonté de construire un avenir à cet établissement.

**Valentin DUARTE** : je suis également contre la montée des tarifs au LFCL. Il y a eu l'année dernière un mécontentement de certaines familles sur la qualité de l'enseignement qui a été dispensé. Certains élèves ne rentrant pas dans les critères de bourses vont aussi être discriminés ne pouvant plus se permettre d'étudier chez nous.

**Mme Negrel** : Cela nous fait bien penser que nous devons réfléchir à l'avenir de l'établissement. Les conditions de travail forment un tout et nous devons travailler sur un projet qualitatif de l'établissement.

**M. Benlachen** : La bascule est en 2017 sur l'évolution de la masse salariale : volonté politique de supprimer des postes de résidents. C'est un faux procès aux directions de l'établissement. En 2018, il y a eu une grève sur ce sujet. On n'a pas senti une vraie solidarité des parents d'élèves. Quand on prélève 33 millions en cours d'exercice budgétaire dans les caisses des établissements, il est normal que l'on soit dans une telle situation.

|                                      |
|--------------------------------------|
| Pour : 6 - Contre : 6 - Abstention 9 |
|--------------------------------------|

#### 4- Règlement financier 2021-22

Pas de modification particulière pour le RF en dehors de l'ajout d'un paragraphe pour accompagner la mise en place du nouveau service des paniers repas avec la mise en place des forfaits 3, 4 ou 5 jours pour les lycéens. Il n'y a pas eu d'engouement de la part des familles pour ce service pour l'instant. Peu d'inscrits.

**Mme Tedeschi** : plus le règlement est contraignant, moins vous aurez de succès.

**M. Cormier** : nous sommes toujours souples sur le début d'année. Les forfaits sont aussi une forme de souplesse accordée aux familles. Par ailleurs, il nous faut tabler sur des effectifs stables à la fois pour prévoir le nombre de repas à confectionner et pour en assurer la facturation. Nous offrons également la possibilité de prendre les paniers repas à l'unité. L'offre est donc souple.

Mme Tedeschi : je pense que décider d'une offre pour des raisons pratiques administratives est un mauvais calcul. Je pense que nous devrions aller vers plus de flexibilité et plus de services

M. Cormier insiste sur le fait que le système à la carte a un coût et qu'il se doit en tant que responsable administratif et financier d'organiser le suivi de ces opérations.

Adopté- Pour : 10 - Contre : 6 - Abstention 5

## 5- Modification du calendrier scolaire 2020-21

Présentation des 4 propositions envoyées aux membres du conseil.

Proposition 4: M. Couffignal souhaite rattraper le vendredi de Pâques sur un autre jour : lundi 14 juin.

Mme Negrel donne un accord de principe, mais en précisant que les examens éventuels qui seraient fixés à cette date auront bien lieu.

pour les élèves, la proposition 4 l'emporte

pour les parents FCPE, la proposition 4 l'emporte ensuite la 3

pour les parents GPE, la proposition 4 l'emporte ensuite la 3

pour les enseignants maternelle, la proposition 3 l'emporte ensuite la 2

Proposition 1 : 2 voix

Proposition 2 : 0 voix

Proposition 3 : 5 voix

Proposition 4 : 14 voix

Proposition 4 adoptée

## 6- Calendrier scolaire 2021-22

M. Couffignal propose d'ajouter en jour férié le lundi 4 octobre pour faire une pause dans une période de travaux et avoir un long week-end (pont).

Adopté - POUR : 20 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 1

## 7- Chantier école

Budget prévisionnel du projet immobilier présenté par M. Cormier.

|  |                      |
|--|----------------------|
| Démarches préalables   | 231,180.41           |
| Maîtrise d'œuvre   | 1,102,044.07         |
| Marché de travaux  | 8,933,626.55         |
| Ecole provisoire (location + installation, désinstallation)                  | 1,258,934.52         |
| Taxes  | 909,000.00           |
| Autres dépenses (archéologie, géomètre, déménagements, entretien de l'école) | 498,174.55           |
| Impondérables  | 446,681.33           |
| <b>TOTAL</b>   | <b>13,379,641.43</b> |

**Mme Tedeschi :** Est-il envisageable vu que dans les prochains mois nous risquons fort de fonctionner sans élèves d'imaginer une accélération du chantier ?

**Mme Negrel :** Nous avons conscience que du point de vue du chantier la situation nous est favorable. Les travaux les plus bruyants sont ceux du démarrage. Des délais sont irréductibles mais bien entendu, si cela est possible nous essayerons de gagner du temps dans les travaux.

## 8- Questions diverses

### 1. Problème d'équipement dans certaines salles du lycée.

Point avec le service informatique : 199 tablettes + 20 arrivées aujourd'hui.

Réquisition des tablettes en cas d'enseignement hybride

**Mme Tedeschi:** Proposition de fournir du matériel pour les enseignants et les élèves

**M. Benlahcen:** Suite à la dernière réunion de l'association Français du monde-adfe Portugal en octobre - un redéploiement des crédits sur des projets a été accordé. Français du Monde a proposé d'équiper les élèves boursiers (en priorité) de tablettes. Les tablettes devraient arriver demain ou lundi.

Le ministère des affaires étrangères nous a alertés sur 50 000 euros d'aides sociales qui n'avaient pas été utilisées et qui ont été déployées. Nous avons déposé un dossier pour 30 000 euros, la subvention a été accordée par le conseiller consulaire, M. Goater ici présent que je remercie. 250 tablettes sont à répartir entre les lycées français de Porto et Lisbonne. Elles seront remises aux familles dès la semaine du 08 février.

Mme Negrel remercie l'Adfe pour ces tablettes.

Groupe de travail service informatique / enseignants prévu pour organiser le prêt de matériel et les commandes.

### 2. Élèves qui prétendent au distanciel

Devons-nous mettre un enseignement à distance pour les élèves qui ne sont pas Covid?

Nous avons constaté une certaine dérive chez les élèves qui mettent parfois les collègues en difficulté : les élèves souhaitent suivre les classes en visioconférence. Si on devait revenir à un système un peu mixte comme nous l'avons connu, il serait bien d'établir des règles plus claires.

Mme Negrel confirme que nous avons vu arriver une demande nouvelle en Janvier que nous n'avons pas eu à gérer jusque-là avec la recrudescence de l'épidémie depuis la rentrée des vacances de Noël. Elle souhaiterait que nous gardions néanmoins un peu de souplesse pour certains élèves avec des profils particuliers (à risque ou avec des raisons).

### 3. La gestion des actes de tricherie

Nous avons eu quelques cas de cette nature et nous nous sentons parfois désarmés face à de telles attitudes.

Suite aux mesures d'évaluation du baccalauréat en contrôle continu, nous avons en effet constaté une augmentation du nombre d'actes de tricherie.

Mme Negrel précise que tout acte de tricherie est sanctionné. Le 0 n'est pas une sanction.

#### 4. Pression des parents / négociations des notes par les élèves

Les représentants des personnels enseignants : Nous sommes de plus en plus soumis à des pressions de la part des parents et des élèves. Nous sommes des professionnels, nous attribuons les notes et les coefficients des devoirs en fonction de leur difficulté. Nous sommes maîtres en termes d'évaluation. Une dérive est en train de se mettre en place. Il est très usuel de recevoir pour un devoir sur table un courrier d'un élève cherchant à négocier ou rattraper sa note.

**Mme Negrel:** Nous partageons votre avis sur le fait que vous êtes des professionnels. Il est important de soulever ce point qui était jusqu'alors trop sous-estimé.

Mme Negrel signale également que nous recevons des retours positifs de parents qui apprécient énormément le travail engagé par les enseignants.

**M. Callais** ajoute que les professeurs ne travaillent pas de manière individuelle, il y a concertation et harmonisation dans les équipes enseignantes.

**Mme Tedeschi:** les plaintes des parents venaient surtout par rapport à l'EPS: notes et conditions de passation.

**Mme Negrel** précise qu'une note de l'équipe d'EPS a été adressée à tous les parents et les élèves de terminale pour expliquer les modalités d'évaluation en EPS au baccalauréat. Ces informations avaient déjà été communiquées en début d'année.

**M. Benlahcen** ajoute que les enseignants reçoivent beaucoup de courriers d'élèves demandant de la souplesse dans les notes de contrôle continu tandis que cette promotion a depuis toujours été destinée à être évaluée sur ce mode.

**Mme Negrel :** enseignement distanciel à partir du 8/02 (15 jours / Renouvelable).  
Nous allons communiquer avec les enseignants, les élèves et les familles.

**M. Bertrand:** 4h de CE c'est trop long.

**Mme Negrel:** les sujets méritaient qu'on s'y attarde.

Mme Negrel remercie tous les participants du conseil d'établissement pour leur temps.

La séance est levée à 21h20.

Secrétariat de séance,

Présidente du conseil d'établissement,

Sami EL YAGOUBI, Elise THEILLER

Isabelle NEGREL

Elise THEILLER